



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

PIDC PROGRAMME INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

CI-14/CONF.202/8
30 septembre 2014

Point de l'ordre du jour :

LES INDICATEURS DE L'UNESCO CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT DES MEDIAS, LA VIABILITE DES MEDIAS, L'EGALITE DES GENRES DANS LES MEDIAS, LA SECURITE DES JOURNALISTES, LA MAITRISE DES MEDIAS ET DE L'INFORMATION, ET LE DEVELOPPEMENT DE L'INTERNET

RÉSUMÉ

Le présent document fait brièvement le point sur l'avancement des activités normatives et de suivi du PIDC en ce qui concerne l'élaboration et l'application d'indicateurs relatifs à divers aspects du développement des médias, notamment :

- les indicateurs de développement des médias (IDM) de l'UNESCO/PIDC ;
- le projet d'indicateurs sur la viabilité des médias ;
- les indicateurs d'égalité des genres dans les médias (GSIM) ;
- les indicateurs de sécurité des journalistes (ISJ) ;
- les indicateurs de la maîtrise des médias et de l'information ;
- les indicateurs possibles du développement de l'Internet.

LES INDICATEURS DE L'UNESCO CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT DES MEDIAS, LA VIABILITE DES MEDIAS, L'EGALITE DES GENRES DANS LES MEDIAS, LA SECURITE DES JOURNALISTES, LA MAITRISE DES MEDIAS ET DE L'INFORMATION, ET LE DEVELOPPEMENT DE L'INTERNET

1. Généralités et objet
2. Application et impact
3. Conclusion
4. Action du Conseil

1. GÉNÉRALITÉS ET OBJET

• Les indicateurs de développement des médias (IDM) du PIDC-UNESCO

Élaborés dans le cadre d'une vaste consultation et approuvés par le Conseil intergouvernemental du PIDC en 2008, les indicateurs de développement des médias (IDM) du PIDC sont aujourd'hui reconnus par les principaux acteurs du développement des médias comme un outil important pour évaluer la situation des médias au niveau national. Les IDM sont fermement ancrés dans les normes

juridiques et les bonnes pratiques internationales. Ils couvrent tous les principaux aspects du développement des médias et sont structurés en cinq catégories :

- ✓ Cadre juridique et réglementaire régissant les médias
- ✓ Degré de pluralité et de diversité des médias
- ✓ Capacité des médias à fonctionner comme plate-forme de débat démocratique
- ✓ Capacités professionnelles
- ✓ Capacités techniques.

Ensemble, ils donnent une image idéale de l'environnement à créer pour garantir la liberté, le pluralisme et l'indépendance des médias, fondements d'un fonctionnement démocratique optimal de ces derniers. À ce titre, les indicateurs peuvent aider les acteurs étatiques et non étatiques qui travaillent dans le domaine du développement des médias à cibler leurs interventions et à guider l'élaboration des politiques relatives aux médias.

- **Le projet d'indicateurs sur la viabilité des médias**

La question de la viabilité des médias n'est pas prise en compte dans le cadre actuel des IDM, elle est pourtant d'une importance croissante alors que l'Internet et la téléphonie mobile continuent de bousculer les modèles classiques de médias économiquement viables. Le projet d'extension des IDM avec une 6^e catégorie d'indicateurs pour rendre compte de cette question permettrait d'intégrer totalement celle-ci dans les futures évaluations fondées sur les IDM. Il existera cinq ou six indicateurs clés sur la viabilité des médias, divisés en sous-indicateurs pertinents.

- **Les indicateurs d'égalité des genres dans les médias (GSIM)**

En coopération avec la Fédération internationale des journalistes et bien d'autres partenaires, l'UNESCO a élaboré un cadre complet d'indicateurs d'égalité des genres dans les médias (GSIM) afin d'orienter le journalisme professionnel, la radiodiffusion, la publicité et les instituts universitaires et de formation concernés dans l'élaboration de politiques relatives au lieu de travail qui encouragent l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, et renforcent le contrôle des contenus en vue d'améliorer la représentation des femmes dans les médias. L'objectif est de favoriser la mise en place de conditions propices à l'égalité hommes-femmes en matière de participation à la vie active et à la production de tous les types de contenus médiatiques, ainsi que de supprimer les stéréotypes et l'image négative des femmes véhiculés par les médias.

- **Les indicateurs de sécurité des journalistes (ISJ)**

En application du *Plan de travail de l'UNESCO sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité*, approuvé par le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 191^e session en avril 2013, une série d'indicateurs a été élaborée pour mesurer la sécurité des journalistes. Les indicateurs de sécurité des journalistes (ISJ) portent particulièrement sur les efforts actuellement déployés par les acteurs tant nationaux qu'internationaux pour promouvoir un environnement de travail sûr pour les professionnels des médias, et pour combattre l'impunité de ceux qui commettent des crimes contre eux. Cet outil doit aider à suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du *Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité* et l'établissement de rapports à cet égard.

- **Les indicateurs de la maîtrise des médias et de l'information (Cadre mondial d'évaluation de l'éducation aux médias et à l'information : état de préparation et compétences au niveau national)**

Les citoyens jouent un rôle de plus en plus important dans les activités de développement des médias. Le « Cadre mondial d'évaluation de l'éducation aux médias et à l'information : état de préparation et compétences au niveau national » élaboré par l'UNESCO (indicateurs de la maîtrise des médias et de l'information) offre à ses États membres des orientations méthodologiques et des outils pratiques pour l'évaluation de l'état de préparation de leur pays et des compétences des citoyens en matière de maîtrise des médias et de l'information au niveau national. C'est l'une des dimensions d'une stratégie globale pour parvenir à une maîtrise des médias et de l'information par tous. Sur la base des résultats de l'évaluation, les pays peuvent prendre des décisions éclairées concernant des actions en faveur d'un développement de la maîtrise des médias et de l'information.

- **Les indicateurs possibles du développement de l'Internet**

Reconnaissant le rôle joué par l'Internet dans l'édification de sociétés du savoir et ses possibilités de contribuer à la réalisation du programme de développement durable pour l'après-2015, l'UNESCO a introduit le projet de concept d'« universalité de l'Internet », qui résume les positions de l'Organisation au sujet des principes qui devraient orienter le développement de l'Internet. Le concept repose sur quatre principes clés présents dans les résolutions de l'UNESCO : le respect des droits de l'homme en ligne, l'ouverture, l'accessibilité et la participation multi-parties prenantes. Afin d'examiner l'utilité concrète de ce concept, concernant l'Internet en tant que média, l'UNESCO a lancé des recherches en 2014 sur un projet de série d'indicateurs du développement de l'Internet pour évaluer la situation et estimer dans quelle mesure les quatre principes étaient pris en considération dans le développement de l'Internet.

2. APPLICATION ET IMPACT

- **Les Indicateurs de développement des médias (IDM) du PIDC-UNESCO**

Depuis leur adoption, les IDM ont été appliqués dans les pays ci-dessous afin d'identifier les priorités de développement des médias par des évaluations menées à l'échelle nationale, souvent en partenariat avec un organisme de recherche ou un groupe d'experts nationaux. Les évaluations combinent plusieurs méthodes (recherches documentaires, analyse des lois et règlements, vastes consultations et, souvent, enquête).

Évaluations fondées sur les IDM achevées	Rapports des évaluations fondées sur les IDM en cours de finalisation	Évaluations fondées sur les IDM en cours
Bénin*	Bolivie (État plurinational de)	Colombie
Bhoutan	Brésil	Côte d'Ivoire
Croatie	Curaçao	République dominicaine
Timor-Leste	Libye (<i>évaluation partielle</i>)	Iraq
Équateur	Mongolie	Libéria
Égypte	Projet régional : Croatie, Serbie, ERY de Macédoine*	Madagascar
Gabon	Soudan du Sud (<i>évaluation intermédiaire</i>)	Maroc
Jordanie (<i>évaluation partielle</i>)		Myanmar

Maldives		Swaziland
Mozambique		Togo
Népal		Ouganda
Palestine		Uruguay
Somalie (<i>évaluation partielle</i>)		
Tunisie		

* Les évaluations marquées d'un astérisque (*) n'ont pas été réalisées par l'UNESCO.

La formation des équipes de recherche nationales prenant part aux études est désormais systématiquement assurée, les exemples récents incluant des ateliers de formation à Curaçao, en République dominicaine, à Madagascar, au Maroc et au Myanmar. En outre, un atelier de formation régional à l'intention des spécialistes des médias confirmés des États arabes a été organisé en Jordanie, en mars 2014, afin de constituer une réserve de partenaires potentiels pour des évaluations à l'aide des indicateurs de développement des médias prévues dans cette région.

Les recherches menées par le Secrétariat du PIDC en 2013 ont révélé que les IDM avaient contribué positivement au développement des médias axé sur le savoir, cela de plusieurs manières :

✓ Contribution à la politique publique

(Par exemple, en Tunisie, création en 2013 d'une autorité indépendante de radiodiffusion, la HAICA, et adoption des garanties constitutionnelles de liberté d'expression et de droit à l'information en 2014, conformément aux recommandations du rapport sur les IDM.)

✓ Fourniture d'un outil de plaidoyer, d'un guide pour programmer des activités et convaincre les donateurs des priorités du développement des médias

(Au Gabon, par exemple, l'évaluation a aidé la société civile à plaider avec succès pour que la loi relative aux médias soit révisée pour, notamment, placer l'accent sur le rôle des médias communautaires.)

✓ Renforcement du dialogue entre les diverses parties prenantes du secteur des médias

(Par exemple, en Palestine, le processus d'évaluation a ouvert le débat et a permis la collaboration entre les autorités nationales, les médias publics et privés, le Syndicat des journalistes palestiniens, les ONG et les universités, à Gaza comme en Cisjordanie, et a donné lieu à un rapport qui a été validé par tous les grands acteurs médiatiques du pays.)

✓ Renforcement des capacités de recherche des médias et amélioration de la compréhension des normes internationales relatives aux médias à travers la communauté médiatique

(Notamment par le biais de partenariats avec des instituts de recherche nationaux tels que l'Université d'Antananarivo (Madagascar), l'Université de Curaçao (Curaçao), le National Management College (Myanmar), etc.)

✓ Orientation de la programmation stratégique de l'UNESCO sur la base des besoins exprimés par les partenaires nationaux

(Par exemple, en Tunisie, l'UNESCO a dispensé, à l'intention des forces de sécurité, plusieurs formations à la liberté d'expression, suite à une recommandation du rapport sur les IDM.)

- **Le projet d'indicateurs sur la viabilité des médias**

En partenariat avec la Deutsche Welle Akademie, le Secrétariat du PIDC lance un processus de consultation sur ce type d'indicateurs. Le processus comprendra des consultations d'experts en ligne et des ateliers d'experts, ainsi que des essais.

- **Les indicateurs d'égalité des genres dans les médias (GSIM)**

L'instrument de recherche de l'UNESCO relatif aux indicateurs d'égalité des genres dans les médias (GSIM) a été traduit en français, espagnol, italien, albanais, chinois et vietnamien. Pendant l'exercice biennal en cours, les GSIM ont été testés avec succès au Libéria et en République démocratique du Congo, et ont inspiré des discussions et des activités de consultation au Congo, à Djibouti, au Malawi, en Mongolie et en Thaïlande.

Depuis 2012, l'UNESCO collabore étroitement avec les organismes de radiodiffusion de toutes les régions pour mener à bien, à l'aide des GSIM, une analyse approfondie des politiques relatives au lieu de travail et des difficultés rencontrées dans le contrôle des contenus. Des organisations telles que l'Association de radiodiffusion du Commonwealth (CBA), l'Union des radiodiffusions des Caraïbes (CBU) et l'Union de radiodiffusion des États arabes (ASBU) bénéficient de l'aide du PIDC en ce qui concerne l'application des indicateurs, en particulier pour la formation. Au cours du dernier exercice biennal, 21 organisations médiatiques ont effectué des auto-évaluations fondées sur les GSIM, et 20 organisations ont aussi adapté les indicateurs pour faciliter la formation et pour prendre des mesures en faveur de l'élaboration de politiques et de stratégies pertinentes, lesquelles sont toujours en vigueur.

Parmi les exemples récents, on peut citer le partenariat de l'UNESCO avec l'Association de radiodiffusion de l'Afrique australe (SABA) et l'Union des radiodiffusions des Caraïbes (CBU), qui a facilité l'organisation d'ateliers pour les dirigeants à l'appui de l'élaboration de politiques relatives à l'égalité des genres et aux médias, et à l'appui du contrôle des contenus. Les autres activités en cours incluent la sensibilisation aux indicateurs des organismes publics de radiodiffusion en Europe du Sud-Est par le biais d'un atelier soutenu par l'UNESCO qui se tiendra à Vienne les 25 et 26 novembre. Les GSIM sont aussi appliqués en Asie du Sud-Est par l'UNESCO, ONU-Femmes et la Fédération internationale des journalistes.

- **Les indicateurs de sécurité des journalistes (ISJ)**

En 2013, l'UNESCO a lancé des évaluations pilotes fondées sur les ISJ au Guatemala, au Honduras et au Pakistan. Ces études seront reproduites dans d'autres régions, en plaçant l'accent sur les pays choisis pour piloter la première phase de mise en œuvre du *Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité* (Iraq, Népal, Pakistan, Mexique et Soudan du Sud).

- **Les indicateurs de la maîtrise des médias et de l'information (Cadre mondial d'évaluation de l'éducation aux médias et à l'information : état de préparation et compétences au niveau national)**

L'application des indicateurs de la maîtrise des médias et de l'information commence seulement. Trois questionnaires d'enquête ont été élaborés et sont prêts à être utilisés pour évaluer l'état de préparation des pays. Le Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO coopère étroitement avec l'Institut de statistique de l'Organisation en vue d'élaborer un premier instrument d'enquête qui sera nécessaire pour faciliter le processus d'adaptation au niveau des compétences. En 2015, une étude pilote impliquant six pays sera effectuée.

- **Les indicateurs possibles du développement de l'Internet**

En partenariat avec le Comité de gestion de l'Internet au Brésil et le Registre d'adresses Internet pour l'Amérique latine et les Caraïbes (LACNIC), l'UNESCO a commandé un document d'information destiné à appuyer la mise en place d'une vaste consultation possible à l'échelle internationale pour définir les indicateurs du développement de l'Internet. Le document a été examiné lors d'une consultation organisée à Sao Paulo en avril 2014 en présence du Directeur général adjoint de l'UNESCO, Getachew Engida. La finalisation des indicateurs du développement de l'Internet exigeant encore du travail, il est trop tôt pour parler d'application et d'impact.

3. CONCLUSION

Le champ de l'initiative relative aux indicateurs de développement des médias s'accroît constamment et les recherches menées par le Secrétariat du PIDC ont montré les multiples façons dont les rapports d'évaluation influent sur l'action de développement des médias menée dans les pays concernés. Les activités de suivi sont essentielles pour susciter l'attention et le débat entre les parties prenantes et les décideurs, et maximiser l'impact. L'importance accrue accordée au suivi doit donc être maintenue et des ressources appropriées allouées à cet effet. L'élaboration de normes supplémentaires concernant l'égalité des genres, la sécurité et la maîtrise des médias et de l'information a fourni des outils spécialisés qui ont mis l'expérience internationale au service de la recherche sur ces questions. L'extension des IDM en indicateurs sur la viabilité des médias renouvellera la pertinence de cet instrument, et l'examen d'indicateurs possibles du développement de l'Internet montrera la capacité de réaction de l'UNESCO face aux mutations rapides du paysage médiatique.

4. ACTION DU CONSEIL

Ayant examiné le présent rapport d'étape, le Conseil du PIDC est invité à approuver la poursuite des activités normatives de l'UNESCO par l'élaboration et l'application d'indicateurs relatifs au développement des médias.